

Module de consolidation filles: Courage!

L'affirmation de soi au niveau de l'école primaire

Début des cours:	samedi 12 mars 2022, 10h00 - 17h00
Fin du cours:	Dimanche 13 mars 2022, 09h00 – 15h00
Lieu du cours:	à déterminer : Fribourg, Berne, Soleure, Aarau
Numéro du cours/Langues:	M-df-20-2022 allemand/français
Responsables du cours:	Karin Vonwil, experte Pallas Patricia Maisch, experte Pallas
Coûts:	Membres Pallas: Fr. 370.- hors pension & hébergement Non-membres: Fr. 410.-, hors pension et hébergement
Délai d'inscription:	23 février 2022
Inscription:	par la page d'accueil de Pallas ou karin.vonwi@bluewin.ch

Contenu du cours:

- Renforcer la personnalité et la confiance en soi
- Exiger le respect, fixer des limites et dire NON
- Gérer les insultes entre enfants
- L'exploitation sexuelle dans l'environnement social proche
- Formes de jeux et d'exercices, jeux de courage
- Techniques d'autodéfense adaptées à l'âge de l'enfant
- Après-midi parents-enfants

Objectifs du cours:

- Des suggestions sur la manière de responsabiliser les filles, de leur donner confiance en elles et d'exiger le respect.
- Touchers agréables/désagréables : prendre conscience des contacts étranges et les repousser avec confiance.
- Aborder la question de l'exploitation sexuelle d'une manière adaptée à l'âge des enfants.
- Faire face à différentes formes de violence : taquineries, insultes, violence physique.
- et les agressions sexuelles
- Évaluer les situations dangereuses et chercher des solutions
- Expérimenter de nombreuses formes de jeux et d'exercices sur le thème : le courage fait du bien!
- Techniques d'AD : Se défendre de manière appropriée - stratégies d'affirmation de soi et techniques de défense physique simples et adaptées à l'âge.
- Où et comment les enfants de cet âge peuvent-ils trouver de l'aide?
- Concevoir un après-midi parent-enfant avec les 7 points de prévention
- Présentation de livres d'images qui correspondent au thème

Les participant-e-s doivent avoir une assurance accident suffisante. L'inscription est obligatoire. En cas d'annulation après l'envoi de la confirmation d'inscription, les frais suivants seront dus, à la charge du/de la participant-e

- 30 à 8 jours avant le début du cours 50% du coût du cours
- 7 à 2 jours avant le début du cours 75% du coût du cours
- 1 à 0 jours avant le début du cours 100% des coûts du cours

En cas de maladie ou d'accident avant le début du cours : le prix du cours payé ne sera remboursé que si l'annulation est due à des raisons médicales. Dans ce cas, une explication écrite et un certificat médical doivent être envoyés dans les deux jours. Une taxe de Fr. 50.- sera facturée pour les frais administratifs.